

ANNEXE II-2-2

de l'arrêté du 6 novembre 2018 actualisant les dispositions générales et communes relatives aux formations professionnelles des diplômes d'Etat de l'animation et du sport

BILAN PÉDAGOGIQUE ET ADMINISTRATIF DE LA SESSION DE FORMATION

à renseigner et joindre à la DRAJES de Normandie <u>un mois après la fin de la session</u>		
Organisme de formation		
Diplôme		
Spécialité / Option		
Mention		
Numéro d'habilitation		
Dates de la session	Du	Au

Bilan quantitatif de la session de formation			
Nombre de stagiaires inscrits	...	dont	... en parcours complets.
			... en parcours incomplets.
Nombre de diplômés	...	Nombre de certifications partielles acquises ...	
Nombre d'abandons	...	Raisons principales :	
Volume horaire pour un parcours complet	...	dont	... en centre.
			... en entreprise.

Bilan qualitatif de la session de formation	
Par rapport aux contenus pédagogiques	Par rapport aux moyens pédagogiques utilisés
Par rapport aux modalités du suivi de l'alternance	Par rapport aux modalités certificatives proposées

Par rapport à la cohorte de stagiaires	Par rapport à l'insertion / prospective / sorties vers l'emploi des stagiaires
Avis général sur le déroulement de la session	
Changements souhaités pour la session suivante (demande d'accord exprès de la DRAJES de Normandie)	
Cadre réservée à la DRAJES de Normandie	